



INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SÉCURITÉ
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

CENTRE DE RECHERCHE
ET DE FORMATION

Avenue de Bourgogne
B.P. n° 27
54501 Vandœuvre Cedex
Téléphone : 03 83 50 20 00
Télécopie : 03 83 50 20 97
SIRET : 775 671 456 00058
NAF 731 Z

Siège social
30, rue Olivier-Noyer
75680 Paris Cedex 14
Téléphone : 01 40 44 30 00

Le soussigné, Michel JACQUES, Chef du
laboratoire "Prévention Technique des
Equipements de Protection Individuelle" de :

CERTIFICAT - CERTIFICATE

The undersigned, Michel JACQUES, Head of the
"Technical Prevention of Personal Protective
Equipment" laboratory by the :

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SECURITE (INRS)
Avenue de Bourgogne, B.P. 27
F - 54501 VANDOEUVRE CEDEX,

organisme notifié pour la certification CE
conformément à la directive 89/686/CEE
(Equipements de Protection Individuelle) et
enregistré sous le numéro 0070 par les
autorités européennes à Bruxelles, certifie que
des attestations d'examens CE de type ont été
délivrées à :

a notified body for EC-certification according to the
directive 89/686/EEC (Personal Protective
Equipment) and registered under the number
0070 by the European authorities in Brussels,
testifies that EC type examination certificates were
delivered to :

PAN TAIWAN ENTERPRISE CO., LTD
16F-1, No.16, JIAN BA ROAD,
CHUNG HO CITY, TAIPEI COUNTY
TAIWAN, R.O.C.

pour les équipements de protection
individuelle suivants :

for the following personal protective equipments :

Modèles Models	Références et dates des attestations References and dates of the certificates
Protection individuelle de l'œil Lunettes masques Personal eye-protection Welding goggles type : SE 1140	0070 - 347 - 085 - 04 - 00 - 0049 du 06 avril 2000

à F - Neuves-Maisons
le 6 avril 2000,

Michel JACQUES

**CENTRE DE RECHERCHE
ET DE FORMATION**

Avenue de Bourgogne
B.P. n° 27
54501 Vandœuvre Cedex
Téléphone : 03 83 50 20 00
Télécopie : 03 83 50 20 97
SIRET : 775 671 456 00058
NAF 731 Z

Siège social
30, rue Olivier-Noyer
75680 Paris Cedex 14
Téléphone : 01 40 44 30 00

**INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SÉCURITÉ
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles**

En exécution de la Directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des états membres relatives aux équipements de protection individuelle et des décrets n° 92-765, 766 et 768 du 29 juillet 1992 portant transposition de cette directive en droit français,

L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SECURITE

habilité par arrêté des ministères chargés du travail et de l'agriculture en date du 11 août 1992,

identifié sous le numéro 0070

attribue

L'ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

n° 0070-347-085-04-00-0049

au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

- dénomination : Lunettes masques pour le soudage
- marque commerciale, type : SE 1140
- fabricant : PAN TAIWAN ENTERPRISE CO., LTD
16F-1, No.16, JIAN BA ROAD,
CHUNG HO CITY, TAIPEI COUNTY
TAIWAN, R.O.C.
- demandeur de l'attestation : PAN TAIWAN ENTERPRISE CO., LTD
16F-1, No.16, JIAN BA ROAD,
CHUNG HO CITY, TAIPEI COUNTY
TAIWAN, R.O.C.

La description détaillée du modèle d'équipement de protection individuelle objet de cette attestation, ainsi que les références des prescriptions vérifiées dans le cadre de l'examen CE de type et des rapports d'essais et de vérifications correspondants sont précisés en pages 2/3 et 3/3 de cette attestation.

Le 6 avril 2000,

Le Directeur du Centre



B. MENCHELON

NOTA : Toute modification apportée au matériel neuf, objet de la présente attestation d'examen CE de type doit être portée à la connaissance de l'organisme habilité en application de l'article R 233-62 du Code du Travail ainsi que toute modification des informations contenues dans le dossier technique sur la base duquel l'attestation CE de type a été délivrée (changement de lieu, changement de raison sociale du fabricant, retrait de certificat d'assurance qualité, modification des caractéristiques et des limites d'emploi du produit, etc...).

Cette attestation comporte 3 pages paraphées et numérotées 1/3, 2/3 et 3/3

Description

Les lunettes masques SE 1140 sont constituées d'une monture et d'un support d'oculaires relevable. La monture est en PVC de couleur verte. Le support d'oculaires, en ABS de couleur noire, se compose d'une partie fixe recevant l'oculaire de renforcement et d'une partie relevable recevant le verre de garde et le filtre de soudage. Les oculaires sont fixés dans leur logement par un ressort. Les lunettes sont maintenues en position sur le visage par une bande élastique noire. Ces lunettes sont équipées d'un écran de garde (réf SE 2820), d'un filtre de soudage et d'un écran de renforcement (réf. SE 2820).

Domaine et limites d'emploi

Les lunettes masques SE 1140 sont des lunettes pour le soudage.

En position relevée, elles sont conçues pour résister à un impact équivalent à celui d'une bille de 0,86 gramme animée d'une vitesse au plus égale à 45 m/s (symbole "F").

En position rabattue, elles peuvent résister à un impact équivalent à celui d'une bille de 0,86 gramme animée d'une vitesse au plus égale à 45 m/s si le filtre de soudage est marqué du symbole "F".

Dans le cadre de leur utilisation, elles doivent être équipées de filtres de soudage certifiés CE ,dont les spécifications correspondent à celles données dans la notice d'utilisation et ayant un numéro d'échelon adapté au travail effectué. Le domaine d'utilisation correspondant au numéro d'échelon des filtres de soudage est défini dans la norme EN 169.



Photographie de l'équipement

Références des prescriptions vérifiées et du rapport d'examen

L'attestation a été établie par référence aux exigences essentielles de santé et de sécurité données à l'annexe II de la Directive 89/686/CEE applicables aux EPI de cette catégorie et aux spécifications de la norme européenne EN 166 "Equipement de protection des yeux - Spécifications" et EN 175 "Protection individuelle - Equipements de protection des yeux et du visage pour le soudage et les techniques connexes".

Les résultats sont consignés dans les rapports suivants:

- rapport d'examen INRS n° 98 YE 170 10 01,
- rapport d'examen INRS n° 98 YE 170 11 01.

